

*Comment concilier
la liberté des internautes
et le droit des auteurs ?*

*Assemblée Nationale
Mardi 28 février 2006*



*Les rencontres
de Debout la République*

Réconcilier la liberté des internautes avec le droit des auteurs c'est possible...

Ouverte par le débat parlementaire du 22 décembre, la polémique autour de la licence globale fait rage. Dans une confusion grandissante et avec manichéisme, elle oppose créateurs, interprètes, producteurs et associations de consommateurs.

Le *Peer-to-Peer* suscite des attentes et des craintes très fortes, qu'il convient de remettre à plat avec sérénité et dans le sens de l'intérêt général. Ne cédon pas à la tentation de la répression qui bride-rerait le formidable potentiel de progrès que représente l'Internet, tout en entraînant des contrôles réga-liens liberticides pour les internautes.

Le vrai enjeu est de réconcilier leur liberté avec la légitime protection des droits des auteurs-créateurs, qui ne saurait être confondue avec les seuls intérêts trébuchants des *majors* du cinéma et de la chanson.

Il est du devoir de la France, inventrice des droits d'auteurs, de mettre au point un système de redevance globale adapté, dynamique et juste, permettant de financer la création artistique. Techniciens, créateurs, juristes, représentants des organismes de gestion des droits et des mouvements associatifs, débattront des moyens pour y parvenir.

Bien évidemment

Nicolas Dupont-Aignan

Député de l'Essonne
Président de Debout la République

avec

Julien DOURGNON

Directeur des Etudes et de la Communication
de l'UFC - Que Choisir

David El SAYEGH

Adjoint au Directeur du département
du droit de reproduction Internet-Médias (SACEM)

Sylvie FORBIN

Directeur des Affaires Institutionnelles
et Européennes de Vivendi Universal

Samuel HOCEVAR

Chercheur à la Direction de l'Innovation
et de la Recherche de la SNCF

Jean-Philippe HUGOT

Avocat spécialisé en propriété intellectuelle

Tariq KRIM

Entrepreneur, fondateur de NETVIBE

Claude LEMESLE

Président du Conseil d'administration de la SACEM

David MONNIAUX

Chargé de recherche au CNRS,
Professeur d'informatique au CNRS

Bruno ORY-LAVOLLEE

Gérant de l'ADAMI

Aziz RIDOUAN

Président de l'Association des Audionautes

Pascal ROGARD

Directeur Général de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

Jean-Baptiste SOUFRON

Avocat, association des Audionautes

Lionel THOUMYRE

Responsable des nouvelles techniques à la SPEDIDAM
et Coordonnateur de l'Alliance publique-artistes

Animateur

Cyril FIEVET

Rédacteur en chef de Netizen
le magazine de la révolution blog

Conclusion

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Député de l'Essonne
Président de Debout la République

De 16h00 à 19h00

Assemblée Nationale

Salle Victor Hugo

101, rue de l'Université

75007 PARIS

métro / RER : Invalides, Assemblée Nationale

**Vous voulez obtenir des informations
sur Debout la République ?
Consultez notre site Internet :
www.deboutlarepublique.com**

**Vous voulez dialoguer
avec Nicolas DUPONT-AIGNAN,
consultez son Blog :
www.nda2007.fr/blog**

***Le nombre de places est limité.
Vous devez impérativement
vous inscrire.***

Nom :

Prénom:

Adresse :

.....

Profession (facultatif) :

Téléphone :

Courriel :

**Coupon à retourner à
Debout la République
BP 18 91330 Yerres
ou par fax au 01 69 48 80 26
Tél. 01 69 49 17 37
Fax : 01 69 48 80 26
courrier@deboutlarepublique.com**